



Contrat d'engagement compétitions individuelles et groupes

Je soussignée, responsable légal du

gymnaste, inscrit en section compétition au club des
Cadets de Gascogne :

m'engage à acquérir la tenue de compétition au **COMPLET**, en louant le justaucorps du club qui devra être restitué en bon état et en trouvant un moyen pour acquérir la veste du club. Le chèque de caution de 150€, fourni à l'inscription, sera rendu en fin d'année si toutes les conditions énumérées dans le contrat ont été respectées.

m'engage à avoir ma tenue complète sur chaque plateau de compétition. En cas de non-respect de cette clause, j'accepte qu'une pénalité financière soit retirée sur le chèque de caution.

m'engage à ce que mon enfant participe aux différentes compétitions Individuelles ou en équipe, **partout en France**, pour laquelle il/elle a été inscrit(e).

atteste remettre au club un chèque de caution d'un montant de 80€. Dans le cas d'un forfait non justifié, ce chèque sera encaissé pour permettre au club de régler les dépenses liées à l'abandon, soit

*le remboursement des frais d'engagement

*les pénalités et les frais (directs et indirects) inhérents aux compétitions annulés

*les frais annexes incombants aux co-équipiers de l'équipe pénalisée (location tenue, surplus cotisation compétition,...)

Les fêtes civiles et religieuses, les vacances, le stress, la distance etc... ne sont pas des raisons valables pour ne pas participer aux compétitions.

Dans le cas d'une non-participation pour cause médicale, un certificat médical devra être fourni. Le retour à la salle et la reprise des entraînements ne pourra se faire qu'après délivrance d'un certificat médical de reprise.

Signature des parents

Précédé de la mention « lu et approuvé »